



**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-02-C-052 du 9 avril 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/72/C030134-D1

**Ensemble de mesurage ERIA modèle A.3.5
pour le ravitaillement des petits avions et des bateaux**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

Société ERIA, « Le Vaillant », 2, rue Jean Moulin, 93350 Le Bourget

OBJET :

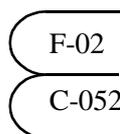
Le présent certificat renouvelle le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 91.00.482.003.0 du 1^{er} juillet 1991 ⁽¹⁾ relatif à l'ensemble de mesurage ERIA modèle A.3.5.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les conditions particulières d'installation et de vérification de l'ensemble de mesurage ERIA modèle A.3.5 faisant l'objet du présent certificat sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du signe d'approbation C.E.E. de modèle qui est le suivant :



DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C030134-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 1^{er} juillet 2011.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

(1) Revue de métrologie : août 1991, page 798.